



LE LIEN

BULLETIN SEMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX

N° 56 - JANVIER 2004

Siège social :

Mairie de Grande Rivière

39150 SAINT-LAURENT EN GRANDVAUX

AU DETOUR D'UNE VIE

EN GRANDVAUX



Imprimeur : APEP 13, Ruc du Coin d'Amont
39150 SAINT LAURENT

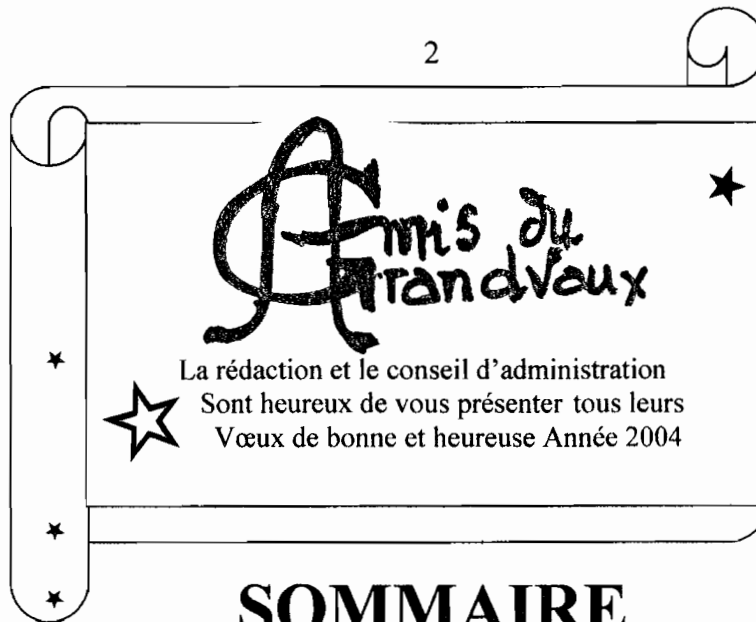
GERANT :

Mr Jean-Pierre THOUVEREZ au Lac-des-Rouges-Truites

C.C.P. DIJON 2861-59 F

ISSN - 1166 - 7338

DÉPÔT LÉGAL
1er Semestre 2004



SOMMAIRE



Editorial	Le Roulier	P 3
A notre Amie centenaire		P 4
Nos projets		P 5
Nos activités	Fabienne LACROIX	P 6
Nos retrouvailles	Bernard BLONDEAU	P 7
Sortie d'automne	Noël GAILLARD	P 8/9
Informations		P 11
Le Lien est solide		P 12/13
Le Fabuleux destin	Céline VIONNET	P 14
Sur les chemins des rouliers	Larousse / J-B PONDICQ	P 16 à 19
Le fruit de l'églantier		P 20
Bibliothèque		P 22

Remerciements

Dans le Lien n° 55, nous avons omis de remercier Robert CLEMENT pour les cartes postales qu'il a bien voulu nous prêter pour illustrer notre journal. Nous tenons aujourd'hui à réparer cet oubli.

Remerciements également à Jeannette PAGNIER qui nous a prêté des documents pour l'exposition du chalet, et à Jean Baptiste PONDICQ pour ses documents historiques.

Les textes, insérés dans cette publication, sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engage en aucune façon l'association

EDITORIAL

Au détour d'une vie...

Il y a moins d'un demi siècle il était possible d'enregistrer dans les conversations quelques phrases telles que : « Mon lot d'affouage se trouve perché tout en haut de la Vie Droite... » Je n'ai jamais tant eu peur, que le jour où mon cheval avec son chargement s'est emballé à la Vie à la Gaille... ! » Mes grands-parents (de Fort du Plasne) achetaient généralement une vache à la foire d'automne d'Entre deux Monts, ils s'en revenaient à pied avec la vache et très souvent de nuit en « empruntant la Vie du Four ».

Emprunter une Vie... ! Quelle belle expression, que de clichés et de rêves viennent soudainement frapper notre imagination !

Que de rencontres tout au long d'une Vie... !

Découverte du calme de la nature, va et vient incessant de marcheurs infatigables, de chevaux et de voitures, quelques vélos ne passaient pas inaperçus. Se croisaient notables et bergers, laboureurs et maréchal-ferrant...écoliers, troupeaux et chiens... Curieusement douaniers et contrebandiers empruntaient la même Vie (pas aux mêmes heures de préférence...!)

Mais enfin quelle est donc cette Vie chargée d'histoires et de souvenirs qui désignait clairement, une voie, un chemin, un tracé et dont la définition ne semble pas être mentionnée sur les dictionnaires actuels ni même sur les plus anciens... ? Serait-ce encore une spécialité locale voire même Granvallièrè ?

Et voilà bien un thème de recherches que pourraient EMPRUNTER de nouveaux passionnés de patrimoine... ! Dans l'attente de pénétrer dans les secrets et les histoires de ces Vies.

Nous sommes persuadés de leur importance, sociale et économique, pour assurer à l'époque l'ensemble des liaisons, échanges et communications, jusque dans les hameaux les plus isolés.

Notre "Lien" toujours à l'affût de ce passé ne craint pas les aller et retour avec le présent pour nous faire partager « le fabuleux destin » vers une toute nouvelle Vie ! La méthode est classique et elle a fait ses preuves cependant elle gagnerait à être complétée par les récentes techniques ...Vous savez ; celles où la circulation peut se faire paraît-il à Haut Débit... et nous voilà embarqués sur « la Vie du Net »... !

Dans ce cas, il serait prudent de changer de voiture, mais aussi de cocher, car votre roulier de service n'a plus guère de réflexes sous son chapeau et il serait bien capable de « serrer la mécanique dans les montées ».

Mais d'ici là, on murmure déjà qu'il se précipite vers un nouveau rendez-vous de l'été avec les Cavaliers et les Amis du Grandvaux qui envisagent d'emprunter une certaine Vie Messière !

Amis lecteurs, si dans le dédale de toutes ces Vies vous êtes en stationnement sur un détour...peut être vous y retrouverez vous dans ce proverbe sénégalais :

« Si tu ne sais où tu vas, regarde d'où tu viens »

Le Roulier

À NOTRE AMIE CENTENAIRE

Le 18 décembre 2003, une grande foule accompagnait en l'église de l'Abbaye, le cercueil de

Mme Marie BOUVET dit MARECHAL, née BELBENOIT

Veuve de Maurice BOUVET dit MARECHAL,

de la vieille et importante scierie du MOULIN MOREY, dans sa 103^{ème} année.

Membre et militante de l'association des Amis du Grandvaux dès sa fondation, le "Lien" lui doit un hommage spécial.

Ce fut bien une "Grande Dame" dans la simplicité du monde rural qui l'entourait dans les 70 ans qu'elle vécut dans la solitude du Moulin Morey. "70 ans au rythme du châssis" – Solitude toute relative, car, de tout temps, la scierie était très fréquentée par tous ceux qui avaient un rôle à y tenir. Citons d'abord les ouvriers. Y a t'il encore quelqu'un pour se rappeler la roue à aube, la machine à vapeur et son sifflet pilotée longtemps par Emile MARTELET. Les voituriers, camionneurs de tous gabarits, les bûcherons, les vendeurs de bois, les acheteurs de bois, les représentants, les gardes et ouvriers forestiers, les visiteurs curieux de la chaîne du bois, etc...

Mais tous étaient reçus, remarqués, connus de la patronne en toute discrétion et amabilité, qui était en fait, sinon en titre, mais avec quelle personnalité, la relation extérieure de la scierie.

Elle avait le souci de conforter ces durs travailleurs d'un dur climat, d'une tasse de café ou d'un casse-croûte pris sur le coin de la toile cirée de la table de la cuisine, de réchauffer les mains gelées à son feu de bois, d'offrir une paire de chaussettes aux pieds mouillés et un passe-montagne aux oreilles gelées. Ceci dans son style à elle de parfaite discrétion et gentillesse. C'était son style, et cela l'a rendu si chère à tous, et très spécialement à ses nombreux neveux et petits neveux.

Que ses quatre fils qui continuent dans le bois les traditions de leurs parents reçoivent les condoléances de tous leurs amis : AMIS DU GRANDVAUX.



Les Amis du Grandvaux souhaitent la bienvenue à

Louison

et adressent leurs félicitations à ses parents Fabienne et Jean-Michel CHARNU

Longue vie à ce petit frère de Clément et Bénédicte

Fêter une naissance parmi les membres du conseil d'administration dénote un rajeunissement certain....

C'est paraît-il une grande première... !

NOS PROJETS

Soirée Conférence

A partir du film racontant les coulisses de l'exposition "patrimoines singuliers", débat sur le patrimoine Grandvallier.

Intervenante probable : Marie-Jeanne Roulière Lambert, conservatrice des musées du Jura.

Vendredi 26 mars à 20 Heures
Salle du premier étage à la mairie de Saint-Laurent

Assemblée Générale

Vendredi 30 avril à 20 Heures
Salle du premier étage à la mairie de Saint-Laurent :
Assemblée générale annuelle de l'association

Promenade pédestre

Samedi 1^{er} mai :
Après-midi promenade à Saint-Laurent. Découverte des multiples curiosités probablement avec Louis Charnu, suivie de la visite de la malle poste.
Précisions avec la convocation à l'Assemblée Générale

Nos projets avec les Cavaliers du Grandvaux:

Début juillet : Moissons

Fin août : Battage

Ces animations sont toujours liées à la météo, guettez les affiches dans vos villages cet été.

A une date que nous vous communiquerons dans le prochain bulletin :

Une autre idée, faire sortir toutes les belles calèches, voitures attelées du Grandvaux qui dorment au fond des granges. Un cortège de voitures anciennes de Fort du Plasne à l'Abbaye par la "vy messière".

"Un vieux chemin appelé "la vy Messière", considéré universellement comme la route suivie au moyen-âge, par les habitants de la Chaumusse ...et de Fort du Plasne, pour se rendre à la messe paroissiale de l'Abbaye."

Ou "la route suivie par ceux qui conduisaient la dîme de moisson au prieuré de Grandvaux" du français messier: gardien des moissons- cf histoire du Grandvaux de l'abbé Luc Maillet-Guy.

Nous sommes à la recherche d'autres informations historiques sur ce chemin, son tracé... Nous serions heureux de pouvoir les diffuser dans un prochain Lien.

Remarque: commencez dès maintenant à rechercher votre costume si vous avez envie d'être du voyage! Comme pour toutes ces manifestations, films et photos obligent, ne monteront sur les calèches que les personnes en costumes. Merci de votre compréhension.

Retrouvailles

Nous attendons vos propositions.

NOS ACTIVITÉS

Le 5 juillet : sortie à Prénovel à la découverte des plantes médicinales.

Le 11 juillet : quelques bénévoles ont préparé l'exposition au chalet de Coin d'Aval. Jeannette PAGNIER a apporté ses cartes postales et photos de pâturages et de transport du lait et les a mis en valeur dans la cave à fromages. L'installation terminée toute l'équipe partage les côtelettes préparées par Michel COLIN.

Du 13 au 24 juillet : ouverture du chalet tous les dimanches après-midi.

Le 8 août : retrouvailles à Saint-Pierre.

Le 14 août : ouverture spéciale du chalet pour les voies du sel.

Le 21 septembre : réouverture pour les journées du patrimoine.

Le 22 septembre : visite du chalet avec l'école du Châtelet.

Le 8 novembre : voyage en car à Eternoz et à Cléron.

En novembre aussi : visite de l'exposition : "patrimoines singuliers".

En décembre : conférence : "votre patrimoine nous intéresse".

Fin décembre : réunion extraordinaire pour la bibliothèque.

2003, pas de battage avec les Cavaliers du Grandvaux ! Et pour cause, ils avaient un nouveau défi à relever. **La route du poisson** : les 24 heures du cheval de trait.

Daniel MERMET et Hervé BOUVET accompagnaient pour cette compétition, une jeune cavalière de seize ans, la plus jeune concurrente de la course et la seule femme de l'équipe Franc-Comtoise. Il nous a semblé normal de l'encourager avant son départ.

Emue par notre geste de sympathie, elle nous livre son histoire et ses impressions à la fin de ce Lien.

Un film de cette épreuve est en cours de réalisation chez notre dévoué technicien Roger GRANDMAITRE et elle vous le présentera dès qu'il sera prêt. A suivre donc !



Un musée du Grandvaux, on y pense plus que jamais. Et c'est pourquoi, quelques uns d'entre nous sont allés voir l'exposition du musée d'archéologie de Lons le Saunier intitulée "Patrimoines Singuliers", puis ont assisté à une conférence à son sujet organisée par les Amis du vieux Saint-Claude.

Comment gérer tous les dons que l'on nous fait, qu'est-ce qui mérite d'être conservé, comment le décide-t-on, qui décide et intervient pour désigner ce qui est ou n'est pas patrimoine, que devrait présenter un musée du Grandvaux, le patrimoine du Grandvaux pour les Grandvalliers c'est quoi ?

Autant de questions que l'on se pose et auxquelles on aimerait réfléchir ensemble avec l'aide de professionnels. C'est pourquoi nous programmons notre conférence de printemps sur ce thème. Il sera présenté un film qui explique la démarche qu'a suivi le musée d'archéologie pour mettre sur pied son exposition temporaire et qui veut justement permettre à d'autres d'en faire autant.

Fabienne Lacroix



SORTIE A PRENOVEL LE 5 JUILLET

"Avec nos p'tits paniers sous nos bras" à grands pas derrière Simone PERRIER, plusieurs d'entre nous sont allés glaner des plantes médicinales tout près de chez nous. Du millepertuis au plantain en passant par la reine des prés, elle n'a rien oublié de nous montrer et nous sommes rentrés à la salle des fêtes pour préparer quelques remèdes dont elle nous a livré le secret.

Il est vrai qu'à la voir, on a envie de les connaître ses secrets de santé. Mais il nous faudra encore plusieurs promenades en sa compagnie si l'on veut retenir le quart de tout ce qu'elle sait dans ce domaine. Etonnante Madame PERRIER, comme la tarte aux orties qu'elle nous a fait déguster avant de nous quitter ! Un grand merci.



NOS RETROUVAILLES LE 8 AOUT A SAINT PIERRE

Nous nous sommes retrouvés une quarantaine de personnes appréciant beaucoup la salle voûtée de Saint-Pierre pour sa fraîcheur en cet été de canicule.

Jean-Pierre Thouverez nous avait préparé un petit montage personnel de ses diapositives sur les activités de notre association depuis les dix dernières années. Dans l'ordre:

1993 : expo de Chaux des Prés.

voyage de Saint-Laurent à Morez en train à vapeur

1994 : reconstitution et animation d'un intérieur Grandvallier au collège Louis Bouvier

visite des tourbières du Lac des Rouges Truites

expo des outils et métiers d'autrefois dans l'ancienne école du Lac

1995 : une noce d'autrefois en calèche et barria à Saint-Pierre pour la fête

1997 : le premier mai à l'Abbaye

exposition "la médecine de nos grand'mères" au Châtelet à Fort du Plasne

1999 : sortie à la source de la Loue et à Ornans

une soupe à Prénovel

2003 : le passage de la charrue à neige le 9 octobre avec les Cavaliers du Grandvaux et leur attelage de chevaux.

Après tant d'images qui faisaient chaud au cœur nous ne pouvions nous séparer sans reparler du passé et échanger autour d'un petit goûter sympathique.

Je souhaite que l'on puisse à nouveau se retrouver cette année avec les Amis du Grandvaux venus de loin en vacances. Et pourquoi pas avec les nouveaux adhérents pour qu'ils fassent mieux connaissance avec la vie de notre association !

Bernard Blondeau

Vous avez aimé les retrouvailles, l'idée vous plaît, ou vous avez, vous aussi, des photos, des diapos, des films, ou des cartes postales dont vous souhaiteriez nous faire profiter ? N'hésitez pas à nous contacter pour organiser une nouvelle rencontre de ce type dans l'été.

SORTIE D'AUTOMNE AU PAYS DU PEINTRE COURBET

8 Novembre 2003

Ce jour là, nous avons eu un échantillon de possibilités de présentation en matière de musée.

Au musée des métiers ruraux, le visiteur guette l'artisan au travail à travers une petite fenêtre de son atelier, ou derrière la vitrine d'une échoppe. Les mises en scène de la vie rurale présentées à droite font face à des œuvres colorées de sculpteurs et peintres contemporains chargées de messages côté gauche de l'allée. Les personnages en cire ont été reproduits d'après leurs portraits ou des photographies et portent leurs propres vêtements. Il paraît même que les anciens du village les trouvent très ressemblants. On sent une foule de sujets à développer par quelqu'un de très passionné par les matières, les outils et les techniques.

Au musée du tacot même passion du guide nostalgique d'une période de son enfance. Moyens modestes, ambiance pathétique.

Au musée, j'ai envie de dire "aseptisé" du hameau du fromage, les moyens et les enjeux ne sont pas les mêmes. On entre et on ressort par la même porte de façon à ne pas manquer la boutique et le restaurant. On circule de salle en salle en suivant les flèches. Ici, pas de guide ni de commentaire personnel passionné ! Salles de cinéma, vitrine sur la salle de fabrication du morbier de "l'usine", couloirs noirs avec panneaux éclairés : le musée moderne et l'exploitation d'un sujet sous toutes ses formes.

Entre les trois, beaucoup de bonnes idées à retenir, si l'on peut, un jour, ouvrir les portes d'un musée du Grandvaux.

Voici cette sortie vue par Noël GAILLARD.

J'y suis retourné "par la pensée" et y ai trouvé "par hasard" quelques bons souvenirs du service militaire et un mauvais souvenir des feuilles d'impôts.

Les participants ont d'abord parcouru environ cinquante kilomètres en descendant vers Salins, puis une montée en lacets comme Saint-Claude-Cinquétral, en car bien entendu vers Cléron. Ce mot "clairon" nous rappelle un refrain : "Et hardi les gars, marchons tous au pas, nous occupons pas si la route monte, car nous savons bien qu'elle descend quand on revient". Et voici Eternoz, dans une reculée ! Autrefois, il y avait une dizaine de forges utilisant la force hydraulique et un ruisseau. La réalisation du musée est l'œuvre d'un habile peintre-sculpteur: Monsieur Gustave Lafond : 15 ANS de travail... et il va l'agrandir. Ce musée contient beaucoup de matériel agricole : charrues, batteuse à moteur, trieur à grains... Il présente des métiers ayant existé au village : charron, sabotier, cordonnier, vannier, paysan, boisselier, dentellière... Chaque artisan du village travaille dans son atelier et a été réalisé en cire grandeur nature par l'artiste. Celui-ci nous accompagne tout le long de la visite et ne tarit pas de commentaires passionnés et passionnants. Exemple : le cordonnier utilisait pour faire ses coutures difficiles un poil de sanglier au bout de son fil en guise d'aiguille... ou il nous pose une "colle" : en plus de l'adhérence qu'ils donnaient aux souliers, à quoi servaient les crampons fabriqués à côté d'Eternoz ? Tout le monde donne sa version dans les Grandvalliers : des réponses hésitantes à une question qui était pourtant " foudroyante" ! Et en voici les raisons : il était admis (vrai ou faux) que la foudre était moins dangereuse quand elle pouvait s'échapper dans le sol grâce à un bon conducteur.

Nous quittons Eternoz en passant par Doulaize, Lézine, Amondans avec un château du XVI^e siècle (très belle vue sur la vallée), puis Cléron, avec un autre château au bord de la Loue.

Le hameau des fromages nous accueille : une immense fromagerie, un très beau restaurant, un magasin de produits régionaux, un musée de la fromagerie...

A cause du temps maussade, les parasols du restaurant sont fermés, mais on devine leur surface : nouveau souvenir des "trouffions" : le parapluie de "l'escouade". Ensuite, à table, le plat d'entrée se compose de trois fromages fabriqués par la maison Jean PERRIN : Morbier au lait cru, Exquilor, Edel de Cléron. Ce dernier est entouré d'une écorce d'épicéa appelée la sangle fabriquée encore en Franche-Comté par une dizaine de "sangliers" (mais pas ceux à quatre pattes). Ils sont également présentés dans une boîte en épicéa qui vient peut-être de Bois d'Amont... Curieux des fromages en entrée alors qu'on les place plutôt à la sortie du repas. Par contre, pour partir, chacun a pu sortir par la porte d'entrée du restaurant. Autre remarque importante pour des gens habillés en "civils" : on nous change, comme partout, notre assiette entre chaque plat ; il faut éviter que les microbes carnivores avalent les microbes végétariens, ce qui ferait basculer l'équilibre planétaire. Au régiment, pas tant de tralala ! Comme chacun lavait sa gamelle, personne n'en demandait plusieurs !

On passe ensuite à la fromagerie ultra-moderne où deux films et un diaporama nous sont présentés. Le diaporama intitulé "Symphonie en Franche-Comté" est de toute beauté et nous le regardons deux fois. De l'une des salles de cinéma, on peut voir au rez-de-chaussée la salle de fabrication : on se croirait dans un laboratoire pharmaceutique tant l'hygiène y est de rigueur. Ça nous change de l'antique chalet du Coin d'Aval à Fort-du-Plasne où les ferments indispensables de la présure nous préparent la rognure tant appréciée des gamins, après avoir sympathisé, dans la pièce voisine, avec d'autres ferments venus du pot de chambre du fromager !!!

On arrive maintenant au musée du vieux "tacot" (les chemins de fer vicinaux) créé par monsieur Lornet, un passionné du rail. Il nous retrace l'historique de la construction des lignes du Doubs et du Jura avec toutes les péripéties, la neige en hiver, et les jours de foire. Il a monté lui-même un tacot modèle réduit avec lequel quelques Amis du Grandvaux ont fait le circuit à califourchon sur les wagons et un autre modèle miniature avec gare, tunnel, aiguillages, etc... Un participant nous rappelle les horaires élastiques où le tacot s'arrêtait parfois en pleine nature, parce qu'il n'y avait pas de seau hygiénique dans la locomotive.

Revenons maintenant par la pensée à Eternoz au sujet de la feuille d'impôts pour rappeler ce qui suit : tout chasseur qui vend un poil de sanglier à son voisin cordonnier doit honnêtement déclarer ce revenu inattendu aux services des impôts sur le revenu, avec le prix exact sous la foi du serment dans les délais réglementaires.

Noël Gaillard.

Le musée des métiers ruraux fermait ses portes après notre visite pour permettre à son propriétaire de reconstituer de nouveaux ateliers et d'accueillir de nouveaux artistes.

Si le cœur vous en dit, Mr Gustave Lafond vous convie à

**l'inauguration de sa nouvelle exposition
Samedi 5 juin 2004**

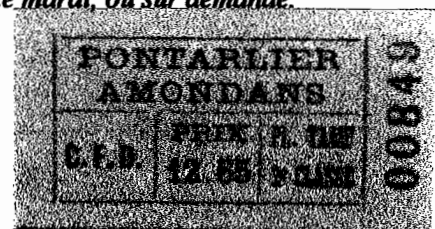
Venez découvrir gratuitement ce jour là ce musée unique en son genre.

- **Musée des métiers ruraux**
25330 ETERNOZ

Ouvert de juin à septembre tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h30.

- **Le hameau du fromage**
Ouvert toute l'année de 9h à 19h
- **Musée du Tacot**
*de 14h30 à 18h du 15/06 au 15/06
sauf le mardi, ou sur demande.*

Zone artisanale – 25330 CLERON





Au Chalet du Coin d'Aval

1. Ecole du Chatelet

2. On prépare le Chaudron

3. Soirée Côtelettes

-A Prénovel-

4. Découverte des plantes Médicinales

*Les Amis du Grandvaux
en voyage*

5. A Eternoz

6. Au Musée du Tacot à Cleron

INFORMATIONS

Il y a un an, nous lançons le "recensement" des Fontaines et Lavoirs en Grandvaux. Autour de Michel Colin, une commission a déjà réuni de nombreux éléments, documents et photos "inégalement" répartis suivant les communes.

Merci à toutes les personnes qui nous ont aidé dans cette recherche. Cependant, nous sommes persuadés que d'autres gardent encore en mémoire ou dans des albums, quelques souvenirs précieux. A cette époque de l'année, nous comprenons que, comme nos fontaines, ils soient un peu figés ou carrément gelés, mais nous espérons que dès les premiers beaux jours, ces souvenirs couleront à nouveau pour alimenter et compléter les informations déjà récoltées. La commission les attend avec impatience pour faire le point et programmer une prochaine réunion. D'avance merci

N.B. conservez vos documents originaux, les photocopies peuvent suffire.

=====

Le lien se porte bien. , mais l'équipe de rédaction est cependant confuse de vous l'acheminer si tardivement et vous prie de bien vouloir l'excuser.

N'oublions pas que ce bulletin est entièrement réalisé par quelques bénévoles souvent limités dans leur disponibilité. Une fois de plus, nous vous rappelons que les articles à paraître nous parviennent souvent trop tard pour tenir les délais. Concrètement, pour le Lien de Juillet il serait souhaitable que toutes les propositions d'articles nous arrivent avant le 15 Mai —

Le Lien et son comité de rédaction ne s'en porteraient que mieux.

=====

Le saviez vous ?

Le "bleu charrette ou bleu charron" est élaboré à l'origine avec du bleu de méthylène mélangé avec de la chaux. Ce bleu très reconnaissable, était autrefois très utilisé par les paysans pour colorer les portes, les fenêtres, les harnais et charrettes, car il était censé éloigner les mouches.

Secrets de Grand'mère de Louise FRONTI .

=====

Amis sportifs, supporters ou spectateurs, vous pouvez déjà noter la date du Dimanche 1^o Août au matin.

Ce sera à Fort du Plasne : le cross de la "Vie du Four"

=====

Sorti des tiroirs de Saint Pierre

En période hivernale et suite à de très fortes et abondantes chutes de pluie, les anciens avaient coutume de dire :

" Heureusement que c'n'est pas tout tombé en neige, sinon les poules seraient déjà en train d' becquer les étoiles "

LE LIEN EST SOLIDE

Comme les rouliers audacieux qui bravaient les conditions les plus inattendues pour atteindre leur destination avec une obstination légendaire (Réf. *Le Lien* n° 50, page 6, intitulé « Mots des Présidents »). C'est le 25 mars 1946 que mon père, Henri CORDIER des BRENETS, partait dans le midi avec son épouse Suzanne MUSSILLON et ses 7 enfants âgés de 3 à 15 ans

Mes chers parents reposent au cimetière de BRIGNOLES VAR ; mes frères et sœurs ont fait leur vie dans le Var et les Alpes de Haute Provence.

Le souvenir du GRANDVAUX est souvent évoqué au cours des réunions familiales. D'autant qu'il est souvent rafraîchi par le retour « au pays » « LE GRANDVAUX » des uns et des autres. Avec mon épouse nous y étions en septembre. C'est de Fort du Plasne chez MONNET que nous avons pu reparcourir les routes du Grandvaux en passant par :

LES BRENETS, devant mon ancienne école avec le souvenir ému pour Mme FAIVRE mon institutrice ; La maison des BERTRAND -Roger n'est plus là- ; La maison BLONDEAU -bonjour à Bernard et à Jacques.

Les scieries des GROSJEAN, de Claude FAIVRE, camarade d'école, et des BOUVET

CHAUX DES PRES, avec la boulangerie CHARTON où j'allais chercher le pain quand j'étais bien jeune, par tous les temps, même de neige ; le marchand de vin, mais aussi les tourneries sur bois des JANEZ ou JANIER, celle sur corne ou bakélite dont le nom du propriétaire m'échappe.

LES BEZ, avec les maisons de la tante Rose CHARTON, celle de OMER et de Gérard GRILLET, de Jean CREVOISIER, du « chalet » où je portais le lait.

LES BOUVIERS, où je suis né dans la maison qui a été habitée par la famille DOUVRE.

LES MUSSILLONS, où habitent les cousins LACROIX.

LES CHAUVINS avec un arrêt à la fruitière pour faire provision des excellents Comté et Morbier de M. DONIER.

L'église de L'ABBAYE où j'ai été baptisé et confirmé avec l'attente de la messe de minuit dans la maison de ? en cours de restauration.

Mais aussi SAINT LAURENT où pour aller faire les commissions je franchissais la ligne de démarcation. Je me servais d'un vélo avec les jantes en bois qui fut détruit à coups de hache par les allemands le 15 avril 1944.

Et tant d'autres endroits qui sont autant de souvenirs de ma jeunesse grandvallière.

Au crépuscule de ma vie, déchargé de toutes fonctions, après avoir été paysan avec mon père, puis ouvrier maçon, puis postier, de préposé à receveur, et autre encore, Maire de ma commune pendant 18 ans, j'ai eu enfin le grand plaisir de pouvoir écrire sur une planche de sapin ramenée de la scierie BOUVET le nom de notre villa baptisée "LA GRANDVALLIÈRE" depuis sa construction en 1976

+++++

Les grandvalliers sont obstinés.

Gilbert CORDIER
La Grandvallière
19, chemin de Resplandin
04860 PIERREVERT

P.S. j'aurais plaisir à refaire le contact avec celles et ceux qui nous ont connu.



**DEMANDE D'INSCRIPTION
OU
DE RÉINSCRIPTION**

(A joindre obligatoirement au règlement, afin de faciliter la distribution du Lien)

NOM : Mr.....

Adresse :

Mme.....

Code postal.....

Prénoms :
.....

Ville.....

- Souhaite être membre adhérent de l'association « LES AMIS DU GRANDVAUX » Pour l'année 2004
- Je souhaite également faire partie de la commission : (préciser)

- | | |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Bibliothèque |
| <input type="checkbox"/> | Chalet de Fort du Plasne – Exposition |
| <input type="checkbox"/> | Lien et publication |
| <input type="checkbox"/> | Participer ponctuellement à la rédaction d'articles pour le Lien |
| <input type="checkbox"/> | Aider, selon ma disponibilité, pour différentes activités |
| <input type="checkbox"/> | Etre candidat au conseil d'administration |

Je choisis de régler : (Cocher la ou les cases correspondantes)

1)	1 adhésion, sans abonnement au Lien	6 €	<input type="checkbox"/>
2)	1 adhésion avec abonnement d'un an au Lien	14,00 €	<input type="checkbox"/>
3)	2 adhésions (couple) avec abonnement d'un an au Lien	20,00 €	<input type="checkbox"/>
4)	1 première adhésion et 1 premier abonnement d'un an au Lien à l'adresse indiquée ci-dessous au prix exceptionnel de	10 €	<input type="checkbox"/>

- Le règlement par chèque est souhaité : soit un total de..... €

Chèque libellé à l'ordre des **AMIS DU GRANDVAUX** et adressé avec la présente demande au Secrétaire :
Michel COLIN 6 Rue Balbalo 39150 SAINT LAURENT EN GRANDVAUX

Fait à le 2004. Signature :

Cadre à utiliser uniquement pour une 1 ^{ère} adhésion et un 1 ^{er} abonnement	
NOM :	Adresse :
Prénom :	Code postal :
.....	Ville :

*Offrir une 1^{ère} adhésion et un 1^{er} abonnement à un(e) ami(e) est un geste toujours apprécié qui peut contribuer à partager et faire grandir l'intérêt que nous portons à la sauvegarde de notre Patrimoine Grandvallier. **Merci !***

Notre secrétaire avait déjà imaginé ce type de courrier et cette lettre l'a encouragé à créer une nouvelle page dans le Lien. Cette page sera celle des lecteurs.

"Entre nous.....les amis"

C'est ainsi que s'intitule cette nouvelle rubrique (a l'essai bien sûr)

Elle a pour but de créer un lien entre les adhérents :

Ceux qui ont la chance de regarder couler les sources...de déneiger devant leur porte...et ceux, plus lointains qui les envient, ou tout simplement les gens du pays.

Une boîte à lettres : **Michel COLIN**
Amis du Grandvaux
6, rue de Balbalo
39150 SAINT LAURENT

Quelques exemples :

- ◆ Où puis-je retrouver Jean MOREL que j'ai connu au Piards en 1955
- ◆ Peut-on me donner la recette de la liqueur de genièvre ?
- ◆ On trouvait, dans le temps des petits chalets genre boîte à musique... où puis-je en retrouver ?
- ◆ Cherche rhizomes d'iris jaune foncé... pouvez-vous me mettre en rapport... ?
- ◆ La rédaction du lien recherche des témoignages ou manuscrits concernant le village de trémontagne (autres que documents courants...Maillet Guy...etc...)

Les réponses seront faites par courrier personnel (dans la mesure des possibilités...

joindre timbre)

certaines réponses non personnelles paraîtront pour animer cette rubrique.

On réagit aux articles du Lien, et c'est tant mieux.

Effectivement, suite à la description très réaliste du "Grand Eugène" et de son voyage à Alfôrt sous la plume de Noël GAILLARD (page 16 du Lien N° 55) la famille BOURGEOIS a retrouvé deux diplômes d'inventions, qu'elle nous a confiés pour les présenter à l'exposition du chalet d'Aval cet été. Merci chers Amis lecteurs.

De même, nous aurions souhaité recueillir quelques témoignages ou souvenirs d'anciens bergers qui ont séjourné dans le Grandvaux . Si l'article de Madame PIARD (page 17 du lien N° 55), a réveillé en vous quelques souvenirs ou anecdotes, nous serions heureux de les partager ou de les faire partager. Merci aussi.

LE FABULEUX DESTIN DE CELINE VIONNET

Lors de la fête de Fort du Plasne en 2001, je n'étais qu'une spectatrice qui découvrait ces curieux attelages de rouliers Grandvalliers. J'étais loin de me douter qu'un jour j'aurais la possibilité de mener moi-même ces magnifiques chevaux. Mais voilà, une fatale appendicite le premier juillet de l'année suivante empêcha la cavalière que j'étais de monter à cheval et m'ouvrit toute grande la voie de l'attelage. Le virus est passé et fin août, j'ai pu conduire le premier attelage du convoi qui partait pour Collonges. A partir de cette fabuleuse expérience, dont je garde un merveilleux souvenir, j'ai décidé de me former au mieux à l'attelage de loisir et de compétition. Dans le même temps, je continuais à utiliser les chevaux mis à ma disposition par Daniel Mermet, de façon traditionnelle. C'est là que j'ai appris entre autres: l'art du débardage, du voiturage, du labour et des autres travaux des champs. J'ai même eu l'occasion de participer à l'ouverture de la route lors du déneigement avec le grand triangle attelé à sept comtois pour la réalisation du film des Amis du Grandvaux.

Tout mon temps libre, je l'ai employé à me perfectionner dans la connaissance et l'utilisation du travail attelé, avec l'aide et les conseils de Daniel Mermet, Hervé Bouvet et la maison Cannelle.

Tout naturellement, j'ai voulu tester mes acquis en participant à quelques compétitions de marathon et de maniabilité. Et c'est à cette occasion que l'on m'a proposé de me présenter à l'épreuve de sélection en vue de former une équipe Franc-Comtoise pour "la Route du Poisson".

La Route du Poisson est une course européenne où 380 chevaux de trait et de toutes races, attelés en paires, relient Boulogne-sur-mer à Paris en 24 heures sur une distance de 300 kilomètres par relais, tel les attelages des mareyeurs qui ravitaillaient les tables royales au XVIII^{ème} siècle. Tout au long de la course, des épreuves spéciales telles que le marathon, la maniabilité, les relais rapides, les épreuves montées...mettent en valeur les talents des concurrents. Et cette année j'en étais, avec Griotte et Libertine, qui avaient obtenu une dérogation pour conserver la queue de renard à leur bride, emblème des meilleurs chevaux des rouliers Grandvalliers! La veille, j'ai pu assister à une épreuve magnifique. Sur la plage de Boulogne, à la nuit tombée et sous les projecteurs : des chevaux, ventre dans le sable, unis dans l'effort, devaient tenter de tirer un flobart de la mer. Un spectacle tout simplement BEAU!

Le samedi matin, à 8 heures, sur le port de Boulogne-sur-mer, c'est moi qui prenais le départ avec ma paire de comtoises, et par la suite qui relaierai deux fois l'équipe Franc-Comtoise avant d'arriver (comme dans un conte de fées) dans la cour du splendide château de Chantilly, le dimanche matin, après 24 heures d'efforts et, constat des vétérinaires faisant foi, des juments en parfaite condition. Ensuite, il y a eu cette grande finale, le dimanche après-midi sur l'hippodrome de Vincennes où Griotte et Libertine ont participé au record du monde du plus grand attelage, soit 162 chevaux attelés à la même voiture.

Cette aventure, je l'ai ressentie comme l'alliance parfaite entre l'homme (la femme) et le cheval de trait. Une immense fête populaire de laquelle ressort cette impression de passion, de bonne humeur et d'entraide. C'est l'amour pour le cheval qui domine, qui rassemble, qui fait que des milliers de personnes vivent des moments privilégiés. Il suffisait de voir la haie de spectateurs qui nous a canalisé sur les 300 kilomètres qui séparent Boulogne de Paris. En même temps, cette course redonne vie aux villages et pour nous qui avons vécu ces relais de nuit, ces étapes au petit jour, c'est magique et émouvant malgré la fatigue.

Merci aux Amis du Grandvaux pour la gentille lettre que j'ai reçue au moment du départ et pour ce fouet que je garde en bonne place et dont je ferai bon usage.

Céline



SUR LES CHEMINS DES ROULIERS

Roulage

Extraits d'un Larousse Agricole de 1922:

Roulage:(jurispr.)-On nomme roulage le transport des marchandises, par voitures, d'une localité à une autre.

Le roulage peut être *ordinaire* ou *accélééré*. Le roulage ordinaire est généralement pratiqué au moyen de chevaux de labour; sa vitesse moyenne est de 35 à 40 kilomètres par jour. Quant au roulage accéléré, il se sert généralement d'un attelage de quatre chevaux, relayé en route et peut faire jusqu'à 80 kilomètres par jour.

Les progrès de l'industrie automobile ont cependant détrôné en grande partie cet ancien roulage, et le roulier classique, avec sa houppelande, a fait place au conducteur de camion ou de camionnette.

Quels que soient d'ailleurs le véhicule et le moteur employés, le roulage donne lieu à une police spéciale, dite *police du roulage*, qui a pour but d'assurer la conservation du sol des routes, de protéger la liberté de la circulation sur les voies publiques, et de pourvoir à la sécurité des voyageurs.....

Dispositions applicables à tous les véhicules, aux bêtes de trait, de charge et aux animaux montés.-La pression exercée sur le sol par un véhicule ne doit à aucun moment pouvoir excéder 150 kilogrammes par centimètre de largeur de bandage.

Les bandages métalliques ne doivent présenter aucune saillie sur leurs surfaces prenant contact avec le sol; cette disposition n'est pas applicable, pour les trajets entre la ferme et les champs, aux instruments aratoires à traction animale et aux véhicules automobiles servant à l'agriculture.

Les roues des automobiles et leurs remorques doivent être munies de

bandages en caoutchouc ou de tout autres systèmes équivalents au point de vue de l'élasticité.....

Eclairage.-Aucun véhicule marchant isolément ne peut circuler après la tombée du jour sans être signalé vers l'avant par un ou deux feux blancs et, vers l'arrière, par un feu rouge.....

Toutefois, les voitures agricoles, se rendant de la ferme aux champs ou des champs à la ferme, pourront n'être éclairées qu'au moyen d'un falot porté à la main. Il ne sera exigé, pour les voitures à bras, qu'un feu unique, coloré ou non.....

Conduite des véhicules et des animaux.- Tout véhicule doit avoir un conducteur. Les bêtes de trait ou de charge et les bestiaux doivent être accompagnés. Les conducteurs doivent être constamment en état et en position de diriger leur véhicule ou de guider leurs attelages, bêtes de selle, de trait, de charge ou bestiaux. Ils sont tenus d'avertir de leur approche les autres conducteurs et les piétons. Ils peuvent utiliser le milieu ou la partie droite de la chaussée; mais il leur est formellement interdit de suivre la partie gauche, sauf en cas de dépassement ou de nécessité de virage.....

Barrières de dégel.-Les préfets, pour les routes nationales et départementales, les chemins de grande communication et d'intérêt commun, et les routes forestières; les maires, pour les autres voies, peuvent ordonner l'établissement de barrières de dégel.

Peuvent seuls circuler pendant la fermeture de ces barrières:

1° Les courriers postaux;

2° Les véhicules destinés au transport des personnes, et étrangers à un service public de transports en commun;

3° Les véhicules à traction animale non chargés et les voitures à bras;

4° Les véhicules ne rentrant pas dans les catégories précédentes, sous réserve que le nombre des animaux d'attelage, pour les véhicules à traction animale, ou le poids par essieu, pour les véhicules à traction mécanique, ne dépassent pas les limites qui seront fixées par le préfet, à raison du climat, du mode de construction et de l'état des chaussées, de la nature du sol et des autres circonstances locales.

Tout véhicule pris en contravention aux dispositions du présent article sera arrêté et mis en fourrière, le tout sans préjudice de l'amende encourue et des frais de réparation des dommages causés à la voie publique.

Dispositions spéciales aux véhicules à traction animale.-Freins.- Si la topographie l'exige, le préfet peut imposer sur certaines voies l'obligation de munir tout véhicule d'un frein ou d'un dispositif d'enrayage.

Nombre d'animaux dans un attelage.- Il ne peut être attelé (sauf exception) :

1° Aux véhicules servant au transport des marchandises, plus de cinq chevaux ou bêtes de trait, s'il s'agit de véhicules à deux roues; plus de six bœufs ou huit chevaux ou autres bêtes de trait, s'il s'agit de véhicules à quatre roues, sans qu'il puisse y avoir plus de cinq animaux de file;

2° aux véhicules servant au transport des personnes, plus de trois chevaux, s'il s'agit de véhicules à deux roues; plus de six, s'il s'agit de véhicules à quatre roues. Quand le nombre de bêtes de trait est supérieur à six, il doit être adjoint un aide au conducteur.

La limitation du nombre d'animaux d'attelage n'est pas applicable sur les sections de routes offrant des rampes d'une déclivité ou d'une longueur exceptionnelles. L'emploi d'animaux de renfort peut être aussi autorisé temporairement par le préfet sur les sections de routes où les travaux de réparations ou d'autres circonstances rendent cette mesure nécessaire.

En temps de neige ou de verglas, les prescriptions relatives à la limitation du nombre des animaux de trait sont suspendues.



Nous Henry de forge
Marchand du Caste de



Le Roy et Maitre Des
S. Loysaine, Jean Samu

Tout enant, Thierry Charlen et
Le Corps de La Citoye de diton Marchand, a l'Ull
Faisons que sur le bon et fidel Rapport qui nous a
Philbert Besson, Nostre Nostre de Grandvaux Comte de Bourgogne et bien Informez de
vie et meurt, lequel Besson est entré au Corps de diton Marchand pour Traffiquer et
Nostre en toute l'entree de Savoye a Tous Les Doytes de Sa en et autroideuz
a La maitrise, Pour es Causes et en l'gard a ce que Besson Nous avons Ruteuz et
haut et Marchand Ledu Philbert Besson cy pres avoir preste pardevant Nous Les
Serment au Cou mesme pardevant sur Le Actes a Luy Leuz et paye entre nos Mains
Tous Les Doytes deus a La maitrise, Partant Mandons a Tous nos Lieutenants
Lours officiers, et Tous Marchands Lettenis et queyngnois. Ledu Philbert Besson
pour avoir mesme, Le Laiter mesme en toute Liberte et franchise honne, et de
Mes chandises tant dans Les villes, Bourgns et autres et leurs tenans for et et Marchez
quibutrement, et L'ayder en Tous ce que concernent Les Doytes en L'incorporer de Marchand
Comme Nous fendon de Notre part. Et L'ay de que Henry au nom Signor La
presente aux autres autres officiers et a L'ay de que Henry au nom Signor La
pour Luy servir ce que de la son Doyne a Nous. Le vray meufwome nous en a mis
17 Les quatre vint et quatre h. Doyte de M

Philbert Besson

Philibert Besson est admis au corps des marchands du Duché de Lorraine en 1694.

Voici le parchemin, de l'époque de Louis XIV, valant titre de « marchand dans le Duché de Lorraine » pour un Grandvallier : Philibert BESSON.

Parchemin

**Nous Henry de Forge
marchands du Duché de
Lieutenant, Thiery Charleu et**

*Cachet du
Parlement
de Metz*

**Roy et Maistre des
Lorraine, Jean Bannun**

Pierre Trottin eschevins composants

le corps de la justice desdits marchands, à tous qui ces présentes verront, Salut. Scavoir faisons que sur le bon et fidel raport qui nous a esté fait de la personne de **Philibert Besson natif de Grandvau Comté de Bourgogne¹** et bien informé de ses vie et mœurs, lequel désirant entrer au corps desdits marchands pour trafiquer et négocier en toute liberté aux offres, de satisfaire à tous les droits de ban et autres deubs² à la maistrisse, pour ces causes et eu égard à ce que dessus nous avons receuz et hantés³ marchand ledict Philibert Besson après avoir presté pardevant nous les serments au cas requis, l'avons ***mé sur les articles à luy leues et payé entre nos mains tous les droits deubs à la maistrisse, partant mandons à tous nos lieutenants, leurs officiers, et tous marchands de tenir et recognoistre ledit Philibert Besson pour vray marchand, le laisser vendre en toute liberté et franchise toute sorte de marchandises tant dans les villes, bourgs et autres lieux tenants foires et marchés qu'autrement, et l'ayder en tous ce qui concerne les droits et privilèges de marchands, comme nous ferions de nostre parte, en foy de quoy nous avons signés la présente avec nostre greffier ordinaire, et à icelle fait mettre le scël de la maistrisse pour luy servir ce que de raison. Donné à Nancy le vingt neufvième novembre mil six cens quatre vingt et quatorze.

H. Deforge

Drouot eschevin

Un siècle plus tard, au mois de vendémiaire de l'an V (octobre 1796), le roulage se pratique encore dans la famille. Jean Baptiste, un des arrière-petits-fils de Philibert, présentera à un notaire de Saint Laurent, la note de différents transports qu'il a fait pour lui, dont : « 72 livres pour le voyage de la voiture à Paris avec la jument. . . »

Le parchemin, la note et bien d'autres traces du passé, me sont parvenus dans son « coffre de roulier ».

Philibert BESSON⁴ est l'arrière-grand-père de l'arrière-grand-père de mon grand-père.

Jean-Baptiste PONDICQ

¹ **Philibert BESSON** est né au Voisinal de Joux en Grandvaux. (Aujourd'hui Saint Laurent en Gdvx)

² **deubs** : aujourd'hui, on aurait écrit « dus »

³ **hantés** : aujourd'hui, on aurait écrit « enté » (= greffé), donc admis au corps des marchands du Duché de Lorraine.

⁴ **Avis de Recherche**: nous devons être nombreux à descendre de Philibert Besson. Vous pouvez me parler de lui ou de sa descendance : l'été au n°11 Hameau de Sur le Moulin 39150 Grande Rivière, le reste de l'année sur 'jbpondicq@yahoo.fr, ou par «Les Amis du Grandvaux».

LE FRUIT DE L'EGLANTIER :

C'est un concentré de vitamines entièrement naturel. Mais avant de vous présenter toutes les vertus de ce fruit délicieux quand il est gelé, je dirai qu'il était déjà connu et apprécié par Dioscoride, médecin grec du 1^{er} siècle de notre ère.

Le médecin et botaniste espagnol : André de Laguna qui vivait au 16^e siècle fait l'éloge du cynorrhodon.

Réjouissons-nous au 21^{ème} siècle de connaître ce fruit exceptionnel. Ces fruits contiennent divers sucres et acides organiques : acides citrique, malique, tanin, pectine (20 à 25 %), glucose, résine, trace d'huile essentielle et de nombreuses vitamines : B1, B2, E, K, PP, provitamine A et surtout la vitamine C. Sa teneur en vitamine C varie de 282 mg à 800 mg pour 100g de fruits. C'est l'un des fruits les plus riches en cette vitamine (10 fois plus que le citron). Il en contient plus que les kiwis, la luzerne, le cassis.

Propriétés des fruits et leurs indications :

- Ils sont des stimulants des défenses immunitaires, on les utilise pour prévenir la grippe, les rhumes.
- Ils permettent de lutter contre les maladies infectieuses.
- Ils stoppent les diarrhées et les dysenteries, les hémorragies diverses.
- Ils sont diurétiques et dépuratifs.
- Ils sont vermifuges et permettent de se débarrasser du ténia et d'autres parasites intestinaux (ascaris). Cette action vermifuge est exercée par les petits poils blancs et soyeux qui recouvrent les akènes (à l'intérieur du fruit).

D'après le Dr Valney et d'après les études de Jean Palaiseul, les akènes (graines) sont un remède contre la gravelle, les calculs du rein et les coliques néphrétiques.

Si vous ne pouvez les avaler, même avec du miel, mangez seulement la pulpe du fruit qui a des vertus semblables.

Peut-être restez-vous étonnés, voire septiques, devant toutes ces propriétés. Je vous apporte deux témoignages :

- Mes parents, cultivateurs, faisaient tous les automnes de la confiture de cynorrhodons. Cette confiture était destinée aux humains et aux jeunes veaux qui avaient la dysenterie. Je vois encore, dans mon souvenir, mon père mélanger un pot de confiture à de l'eau et donner ce mélange au veau malade et il guérissait.

- Dans certaines familles, quand le repas de midi avait été un peu juste, la maman disait : « vous allez manger une poignée de gratte culs ». elle en ramassait dans une cuvette.

Mode d'emploi : *Fruits frais* : c'est la meilleure façon de profiter de toutes les richesses en vitamines du fruit. Les ouvrir, ôter les graines, laver l'intérieur et manger. C'est très tonique.

Infusion : des baies séchées ou fraîches. 5 à 10 baies pour ½ litre d'eau. Bouillir 2 minutes. 3 à 4 tasses par jour (surtout le matin au petit déjeuner).

Contre la diarrhée : 20 à 25 baies pour 1/2 litre d'eau

Confiture de cynorrhodons : Récolter les baies lorsqu'elles sont gelées. Couper les extrémités. Mettre dans une casserole, couvrir d'eau et faire bouillir doucement jusqu'à ce que le fruit commence à se défaire. Presser avec un torchon ou un collant. Ajouter poids égal de sucre. Cuire ¼ d'heure à feu doux. Mettre en pots (après avoir goûté !).

LE CYNORRHODON – COMMUNEMENT : GRATTE - CUL

Vin de cynorrhodons : Récolter les baies lorsqu'elles sont gelées. Enlever le restant de la fleur et le pédoncule. Peser. Les mettre dans une bonbonne. Ajouter le même poids de sucre et d'eau bouillante (ex : 3 kg de fruits, 3 kg de sucre cristallisé, 3 litres d'eau bouillante). Agiter, touiller pour dissoudre le sucre. Fermer et mettre dans un endroit (ou vous passez assez souvent). Secouer gentiment la bonbonne régulièrement. Dans un an, à même époque, filtrer, mettre en bouteille. C'est excellent et tonique.

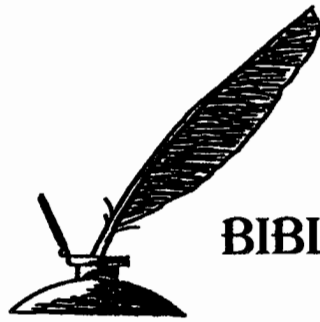
Simone **PERRIER**



343 *Rosa canina* L.

Hundrosefr.

Références : Nos grand-mères savaient de J. Palaiseul
 Livre du Dr Valney
 Guide des plantes médicinales. Dr R. Pamplona
 Illustration : flore du Professeur Dr. Thomé



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque des Amis du Grandvaux est une bibliothèque privée composée à 90% par des dons et gérée par une poignée de bénévoles. Elle compte actuellement près de 4000 ouvrages divers répertoriés. Les 10 % restants étant des livres régionaux achetés régulièrement. Depuis 1996, Marguerite SENOT a laissé sa place de responsable à Régine LOUVIER qui la secondait déjà depuis quatre ans. Avec son mari Jean LOUVIER, ils ont consacré beaucoup de leur temps à cette activité mais aujourd'hui, ils ont envie de faire autre chose et à leur tour passent le flambeau. Les Amis du Grandvaux remercient Jean et Régine pour la qualité de leur travail, et leur dévouement pendant quinze ans au sein de cette commission. Merci également à tous les permanents.

LA BIBLIOTHEQUE CHANGE D'HORAIRE D'OUVERTURE :

Désormais vous pourrez venir emprunter ou rendre des livres le :

**Samedi matin de 10 heures à 11 heures 30,
au premier étage de la mairie de Saint Laurent.**

Derniers ouvrages achetés:

Histoire des noms de lieux du Jura de J.P. VUILLEMOT

La table du roi de Bernard CLAVEL

Barbizier n° 27 année 2003

Jusqu'en 1990, la bibliothèque se trouvait chez Louis CHARNU, sur les Crêts. Depuis, il a dû y installer les bureaux de l' Evasion Grandvallièrre et c'est la mairie de Saint -Laurent qui nous prête généreusement un local très agréable au premier étage à côté des bureaux de l' A.D.M.R.. Aujourd'hui, l' A.D.M.R. a déménagé au foyer logement. La bibliothèque des Amis du Grandvaux a rempli toutes les étagères que son local pouvait contenir et des cartons de livres attendent encore d'être présentés. Aussi, nous sommes nous permis de demander à la municipalité de Saint-Laurent si elle pourrait nous céder une pièce supplémentaire. Elle vient de nous annoncer qu'elle acceptait. C'est donc avec joie que nous allons en profiter pour aménager une bibliothèque destinée plus spécialement aux enfants dégagant ainsi un nouvel espace dans la première salle. Un grand merci à la commune de Saint-Laurent, qui de par sa situation de bourg-centre très fréquenté semble être le "siège obligé" de notre bibliothèque.

the 1990s, the number of people in the world who are under 15 years of age is expected to increase from 1.1 billion to 1.5 billion.

There are a number of reasons why the number of children in the world is expected to increase. One of the main reasons is the high birth rate in many developing countries. In these countries, women often have many children because they do not have access to family planning services. Another reason is the high survival rate of children in these countries. In the past, many children died from disease and malnutrition, but now more children are surviving into adulthood.

The increase in the number of children in the world is a cause for concern because it will have a significant impact on the environment and the economy. More children will mean more people to feed and more people to employ. This will put a strain on the world's resources and may lead to increased poverty and social inequality.

There are a number of ways in which we can reduce the number of children in the world. One of the most effective ways is to provide family planning services to women in developing countries. This will allow women to control the size of their families and to have children when they are ready. Another way is to improve the health care system in these countries. This will reduce the number of children who die from disease and malnutrition.

It is important that we take action now to reduce the number of children in the world. If we do not, the world will be a much poorer and more unequal place in the future. We must ensure that every child has the opportunity to live a healthy and happy life.

The number of children in the world is expected to increase from 1.1 billion to 1.5 billion by the year 2025. This is a significant increase and it is important that we take action to reduce the number of children in the world. We can do this by providing family planning services to women in developing countries and by improving the health care system in these countries.

There are a number of ways in which we can reduce the number of children in the world. One of the most effective ways is to provide family planning services to women in developing countries. This will allow women to control the size of their families and to have children when they are ready. Another way is to improve the health care system in these countries. This will reduce the number of children who die from disease and malnutrition.

It is important that we take action now to reduce the number of children in the world. If we do not, the world will be a much poorer and more unequal place in the future. We must ensure that every child has the opportunity to live a healthy and happy life.

The number of children in the world is expected to increase from 1.1 billion to 1.5 billion by the year 2025. This is a significant increase and it is important that we take action to reduce the number of children in the world. We can do this by providing family planning services to women in developing countries and by improving the health care system in these countries.

There are a number of ways in which we can reduce the number of children in the world. One of the most effective ways is to provide family planning services to women in developing countries. This will allow women to control the size of their families and to have children when they are ready. Another way is to improve the health care system in these countries. This will reduce the number of children who die from disease and malnutrition.

It is important that we take action now to reduce the number of children in the world. If we do not, the world will be a much poorer and more unequal place in the future. We must ensure that every child has the opportunity to live a healthy and happy life.

The number of children in the world is expected to increase from 1.1 billion to 1.5 billion by the year 2025. This is a significant increase and it is important that we take action to reduce the number of children in the world. We can do this by providing family planning services to women in developing countries and by improving the health care system in these countries.

There are a number of ways in which we can reduce the number of children in the world. One of the most effective ways is to provide family planning services to women in developing countries. This will allow women to control the size of their families and to have children when they are ready. Another way is to improve the health care system in these countries. This will reduce the number of children who die from disease and malnutrition.

